



Je souhaiterais avoir des conseils car je me suis fait escroquer

Par **quillet**, le **08/07/2010** à **21:36**

Bonjour,

je souhaiterais savoir ca que je peux faire, au niveau de la justice.

Je vous explique; de nature assez gentille, j'ai prêté une grosse somme d'argent (5000euros) en espeece et sans me soucier de quoi que ce soit, je pensais l'aider a se sortir de la misere et des problemes. voila maintenant un an et demi que j'attend toujours le remboursement de ceux ci.

je sais que ca n'est pas tres malin de ma part d'avoir donner cette argent en espeece, mais venant de la part d'un ami qu'on pense aider dans un moment de difficulté. Je pourrais peut etre obtenir une reconnaissance de dettes, je pense que cela pourrais etre utile face a la justice. Mais a part cela, que puis je faire, qu'elles sont les chances que la justice plaide en ma faveur, et que peux t'il lui arriver? a quoi peut il etre condamné?

je vous prie de bien vouloir croire, madame monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

En l'attente d'une reponse de votre part. Cordialement

Mr Quillet Louis

Par **Marion2**, le **08/07/2010** à **22:59**

Bonsoir,

Une reconnaissance de dettes aurait dû être établie lors de la remise de ces 5000 euros.

Rien ne prouve qu'effectivement vous avez remis cette somme à votre ami.

Je vous conseille vivement d'envoyer rapidement un courrier recommandé avec accusé réception à cette personne lui demandant comment elle envisage de vous rembourser les 5000€ que vous lui avez remis (indiquez la date de la transaction).

Gardez une copie de ce courrier, en espérant que vous aurez une réponse écrite. N'indiquez rien de plus dans ce courrier.

Il vous faut absolument une preuve de ce prêt si vous souhaitez ester en justice.

Bon courage.

Par **quillet**, le **09/07/2010** à **00:13**

Mais le soucis étant que cette somme, je lui ai donnée en plusieurs fois. Il est fiché banque de France, et avait apparemment des problèmes avec des uissiers. Et tout cela s'est fait en plusieurs fois, a chaque qu'il me racontait sa vie (ses histoires) pour que je l'aide, et pensant aider un ami dans le besoin je n'ai pas réfléchi pour au final m'apercevoir qu'il a profité de moi, et qu'en ce jour, j'attend toujours le remboursement de mon argent.

Par **Marion2**, le **09/07/2010** à **08:18**

Bonjour,

Peu importe que vous lui ayez donné cette somme en plusieurs fois. Envoyez lui un courrier recommandé AR pour lui en demander le remboursement. L'important est d'avoir une preuve qui vous lui avez remis cet argent.

Cordialement.

Par **quillet**, le **09/07/2010** à **11:52**

Merci pour vos réponses.

Mais une fois le courrier envoyé, et si pas chance j'obtiens une reconnaissance de dettes, qu'elles sont les démarches à faire par la

suite? Je parle au niveau de la justice. Dois je aller déposer une plainte pour vol ou escroquerie, ou abus de confiance? Dois aller en référé? Dois prendre un avocat, ou y a t'il un organisme à consulter qui s'occupe de ce genre de problème?

Suis je en droit de demander des dommages et intérêts ?

Merci.

Cordialement

Par **Marion2**, le **09/07/2010** à **13:27**

Je doute fort que cette personne vous envoie une reconnaissance de dettes et surtout ne lui en demandez pas une , elle ne serait certainement pas conforme.

Il est à souhaiter une réponse de sa part dans laquelle il apparaît qu'effectivement vous lui avez remis de l'argent.

Si vous désirez un modèle de courrier, je peux vous le rédiger

Cordialement.

Par **quillet**, le **09/07/2010** à **15:02**

Mais pour la reconnaissance de dettes, est il possible que ça soit moi qui la rédige.puis ensuite lui faire signer? Mai je ne sais pas comment la rédiger.

Oui j'aimerais bien un zexemple de courrier aussi si possible de votre part, que je puisse lui envoyer.

Merci d'avance.